

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-municipales-relever-les-defis-de-la-ville-b94e94d6-0297-11f1-9e89-9e77cb2f3c37>

POINT DE VUE. « Municipales : relever les défis de la ville »

À quelques semaines des élections municipales, trois spécialistes de la ville listent les défis qui attendent ceux qui auront la responsabilité du cadre de vie d'une majorité de nos compatriotes : la ville.



La ville de Vannes et ses remparts, vue du ciel. | ARCHIVES OUEST-FRANCE.

[Ouest-France](#)

Guy Burgel, Claude Lacour et Jean-François Serre (*)

Publié le 14/02/2026 à 06h00

« La ville française souffre à la fois d'une densification importante dans les zones centrales et d'une dilution excessive dans les territoires périphériques. Cette division de l'espace se double d'une fracturation croissante de la société : les couches aisées et éduquées restent attirées par la centralité, les milieux populaires sont rejetés vers le périurbain. L'unité de lieu de la lutte des classes dans la ville industrielle a fait place à un fractionnement multiple de la société urbaine. Il est mortifère autant pour l'unité de la nation que pour la sauvegarde de l'environnement.

Jusqu'ici, les réponses à ce double défi ont été faibles. Dans la ville de Paris, on est partagé entre la logomachie des élus pour promouvoir des îlots de fraîcheur et la densification outrancière par des barres de logements au moindre terrain qui se libère.

C'est oublier que la contradiction est insoluble dans les 100 km² de la capitale, et que la partie se joue dans le périmètre d'un Grand Paris qui ne se limiterait pas à la petite couronne.

L'absurdité n'est pas moindre dans les municipalités périphériques. Les maires « ruraux » sont amenés, soit à braver les rigueurs du « zéro artificialisation nette », soit à défigurer leur « centre-village » par des constructions en hauteur. Urbanistes et politiques manquent d'imagination pour concilier des formes d'intensification de la ville, les aspirations à un habitat individualisé, et les besoins de l'environnement, et d'audace pour résoudre les contradictions aux bonnes échelles. Le défi ne se pose pas seulement à Paris, mais dans toutes les grandes agglomérations de province.

Intégration sociale et mobilité

L'intégration sociale et économique des banlieues défavorisées serait plus aisée à résoudre, si les termes n'en étaient pas identiques depuis des décennies. Toutes les politiques de « renouvellement urbain » se sont d'abord attaquées aux formes de la ville plutôt qu'aux caractéristiques de son peuplement et aux pesanteurs socioculturelles : retard et échec scolaires, sous-emploi et chômage qui leur sont liés, narcotrafics. Enchaînement implacable tant qu'on se contentera de donner la priorité au béton plutôt qu'à l'école.

Le troisième défi est plus idéologique : la mobilité dans la ville n'est pas un mal, mais le signe de son progressisme. Encore faut-il bien poser les termes et en esquisser des solutions. Nous retrouvons la double équation de la ville dense et de la ville diffuse. Dans la première, il est vain d'attendre tout de transports en commun ou de modes de circulation douce. Dans une population qui vieillit, la voiture restera indispensable. Le salut pourrait être dans la banalisation des taxis (nombre, prix de la course) pour remplacer les véhicules individuels. De même dans le périurbain, il n'est pas inéluctable que les trajets courts soient effectués en voiture particulière, et pas par une flotte de minibus, fonctionnant à la demande. Là encore, imagination et technologies peuvent être associées.

Enfin quatrième débat : à quelle échelle doit s'élaborer la démocratie urbaine ? Le quartier, premier niveau de la participation des habitants ? La commune, échelon institutionnel élémentaire ? L'agglomération, où se jouent les grands enjeux économiques et d'organisation de l'espace ? Le scrutin municipal de mars prochain n'est pas un mauvais moment pour préparer les choix. »



Guy Burgel. | DR



Claude Lacour | DR



Jean-François Serre | DR

(*) Respectivement géographe (Université Paris Nanterre) ; économiste (Université de Bordeaux) ; Aménageur (groupe de la Caisse des Dépôts).